

Rapport d'expertise dressé par Monsieur Émile MOUNIER (n° du greffe : 1664)

Le présent rapport, clos et signé à PARIS le 2 avril 1922

Je, soussigné MOUNIER Émile, architecte, demeurant à PARIS, rue Ordener, n° 94, commis par ordonnance de Monsieur le Président de la 3^e commission cantonale de SOISSONS, aux fins d'examiner et vérifier la demande d'indemnité établie par la commune de POMMIERS en raison des dommages imputables aux faits de guerre et subis par les différents locaux formant l'église.

Après visite des lieux sinistrés, en présence de Monsieur le Maire et de l'architecte de la Commune, après avoir exposé mes observations et avoir provoqué les dires et justifications des intéressés et après avoir pris sur place tous les renseignements possibles et propres à orienter ma mission, j'ai procédé à l'étude et à la vérification des devis et documents fournis par les sinistrés et comme suite à cet examen et résultats de mes propres calculs, j'ai dressé le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

Frais d'évaluation

Pour dossier déposé après le 20 février 1920 et établi suivant le 3^e code.

La valeur 1914 étant de 68 501 F

Soit de 0 à 10 000 F à 3,50 % = 350 F

De 10 000 à 30 000 F à 2,50 % = 500 F

De 30 000 à 68 501 F à 1,25 % = 481,27 F

Soit un total de : 1 331,27 F

Évaluation des dommages

J'estime que la valeur 1914 des dégâts peut être fixée à la somme de 68 501 F, non compris les honoraires d'architecte ni les frais de constitution de dossier. D'autre part il y a lieu de tenir compte de la vétusté générale et de l'état d'entretien dans lequel se trouvaient les différentes parties de cette église ; j'estime que pour cette dernière la vétusté est de 10 % soit 6 850 F

Reste pour perte subie : 61 651 F

Désignation sommaire

Église composée d'une nef sans bas-côtés et d'un chœur comprenant 2 travées, dont la première supporte le clocher ; l'une et l'autre sont accompagnées au sud d'une chapelle latérale. L'édifice remonte en partie au XII^e siècle, l'abside est du XIII^e siècle.

Description détaillée

Maçonnerie :

La maçonnerie, murs, pignons, contreforts, bandeaux, arcs, colonnettes, etc... est en pierre de taille hordée et rejointoyée au mortier de chaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cet édifice. Les 2 travées de la nef sont voûtées en pierre de taille appareillée, voûtées d'arête ogivale, sur arcs diagonaux, doubleaux et formerets. Dans la nef, carrelage en carreaux céramique de Beauvais ou analogues, posés au ciment sur forme en grève dressée et pilonnée. Dans la cour, dallage en liais dur de Lerouville ou analogue, de 0,10 d'épaisseur, posé au ciment et forme en sable. Au-dessus de la nef et de la chapelle latérale sud, plafond en plâtre sur lattis chêne formant voûté ogivale sous la charpente de la nef. Dans la sacristie, plafond horizontal au plâtre sur lattis.

Charpente :

La charpente, en chêne 4 faces de sciage, assemblée et chevillée pour fermes, faitage, pannes, sablière, chevrons, avec calage, broches et boulons nécessaires.

Couverture :

En tuile plate du pays, sur lattis cour de chêne, égout à 3 tuiles, tranchés, solins en plâtre et bande de solins en plomb. Le faitage en faitières du pays scellées avec embarrures et crêtes. Crochets d'échelle avec noquets plomb. Au bas des rampants de combles, gouttière en zinc n° 14 de 0,33 de développement ou en zinc n° 12 de 0,25 de développement, posée sur crochets renforcés et scellés. Tuyaux de descente en zinc n° 12 de 0,12 ou 0,10 de diamètre sur crochets fer galvanisé, scellés, avec moignons coudés pour raccordement. Au bas des descentes dauphin en fonte de 0,130, de 1 m de longueur sur colliers scellés. Châssis d'éclairage en fonte avec verre demi double, bavette en plomb au pourtour et tous accessoires. Croix en fer de 2 m de hauteur, avec coq, formant paratonnerre, fil conducteur et puisard.

Menuiserie et aménagements :

Dans le chœur : lambris de revêtement tout chêne, à grands cadres, bâtis 0,014, cadres 0,060, panneaux 0,018 traverses de 0,10 ou 0,12 de largeur. Corniche de recouvrement en chêne de 0,18 x 0,15. Dans la chapelle : lambris semblables.

Dans la nef : lambris chêne à petits cadres bâtis 0,041 panneaux 0,027 mm.

Porte de la sacristie : en lambris ordinaire à petits cadres.

Installations diverses, placards avec cours de tablettes.

Stylobates au bas des murs. Revêtement et calfeutrement sapin.

Un confessionnal : tout chêne, lambris arasé, avec moulures rapportées, une porte et 2 châssis, 2 marches avec contremarches.

Stalles tout chêne massif avec abattant à charnière et accoudoirs, parquet sapin de 0,027 au-dessus. Bancs de la nef et de la chapelle en chêne de 0,041 avec dossiers et banquettes prie-Dieu.

Fonts, baptismaux en liais ou marbre.

Autel en marbre de différentes natures, colonnettes, dessus avec tablette et gradins, tabernacle. Chaire à prêcher tout chêne, avec abat-voix et escalier d'accès.

Serrurerie :

Fer pour chaînage, tirants, ancrés, pour les murs et la charpente. Linteaux de décharge des baies. Les châssis des baies en fer cornière et à T, avec parties fixes et parties ouvrantes, petits fers moulurés. Porte en fer à 2 vantaux sur gonds à scellement et crapaudine. Toutes ferrures nécessaires, pour fixation des lambris, bancs, stalles, portes et placards.

Peinture, vitrerie, vitraux :

Les fers imprimés au minium de plomb. Les châssis des baies et la porte d'entrée en fer à l'huile 2 couches. Les menuiseries intérieures de la sacristie, à l'huile 2 couches sur rebouchage et impression. Les plafonds de la nef, du bas-côté et de la sacristie peints à la colle teintée, 2 couches sur égrenage et rebouchage. Dans les baies, vitraux blancs et couleur avec plomb, soudés et toutes armatures, masticage et contre masticage.